

Le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice)

RESOLUTIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

**29^{ème} Session ordinaire du Conseil des ministres
N'Djamena, Tchad
10-11 décembre 2013**

Le Conseil des ministres du Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice), réuni le 10-11 décembre 2013 à N'Djamena, Tchad, à l'occasion de la 29^{ème} session ordinaire du Conseil des ministres,

Après avoir écouté les communications du Directeur général du Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) et de ses principaux collaborateurs,

Après avoir noté:

- L'actuelle croissance rapide de la production rizicole en Afrique subsaharienne (8,4% par an) résultant des investissements clefs faits par les producteurs, les gouvernements, le secteur privé et la communauté des donateurs suite à la crise alimentaire mondiale de 2007–2008;
- Qu'en dépit de cette croissance rapide, le continent africain continue de dépendre fortement du marché mondial du riz pour satisfaire sa demande de consommation de riz, avec les importations qui ont atteint 12 millions de tonnes de riz usiné en 2012 pour un coût de plus de 5 milliards de USD;
- Que la sécurité alimentaire à long terme en Afrique subsaharienne ne peut pas dépendre des importations de riz et que le continent africain a les ressources pour se nourrir en termes de riz et par la suite pour exporter du riz;
- Que pour améliorer la compétitivité du riz local vis-à-vis du riz importé il est important d'investir davantage dans la transformation et la commercialisation;

Adopte les résolutions ci-après:

Résolution 1: Adhésion des pays bénéficiant des activités d’AfricaRice

Le Conseil des ministres,

- Encourage le management d’AfricaRice à visiter les pays non-membres afin de les encourager à adhérer à AfricaRice.

Résolution 2: Participation de l’Union africaine (UA) aux activités organisées par AfricaRice

Le Conseil des ministres,

- Recommande qu’AfricaRice implique l’UA dans ses activités sur la base du protocole d’accord signé entre les deux institutions.

Résolution 3: Paiement des cotisations des pays membres

Le Conseil des ministres,

- Félicite les pays qui se sont acquittés de leurs cotisations et encourage la Direction générale d’AfricaRice à poursuivre ses efforts pour inciter les pays à payer leur contribution;
- Recommande aussi, là où c’est possible, qu’une allocation budgétaire annuelle soit faite par les pays aux systèmes nationaux de recherche pour payer à temps la contribution à AfricaRice.

Résolution 4: Systèmes semenciers

Le Conseil des ministres,

- Recommande à AfricaRice d’explorer : (i) la possibilité d’aider les pays à constituer des réserves stratégiques de semences de pré base et de base en quantités suffisantes pour faire face aux situations d’urgence;
- Recommande qu’AfricaRice réfléchisse sur les voies et moyens de sa plus grande implication dans la mise en œuvre des différentes initiatives à travers le continent sur la production de semences, ceci afin de créer des synergies et développer des systèmes semenciers viables.

Résolution 5: Collaboration avec le PPAO and l'EAAPP

Le Conseil des ministres,

- Recommande qu'AfricaRice continue de travailler avec les Programmes de Productivité Agricole en Afrique de l'ouest (PPAAO) et en Afrique de l'Est (EAAPP) pour renforcer et créer des synergies avec les centres nationaux de spécialisation travaillant sur le riz et assurer une programmation conjointe des activités de recherche en invitant les coordinateurs de PPAAO et EAAPP à la semaine scientifique d'AfricaRice

Résolution 6: Retour en Côte d'Ivoire

Le Conseil des ministres,

- A noté avec satisfaction l'intention d'AfricaRice de commencer le retour de son siège en Côte d'Ivoire à partir de juin 2014;
- Souhaite une gestion adéquate des conséquences socio-économiques liées au départ d'une partie de son personnel du Bénin;
- Exhorte le Gouvernement ivoirien à la satisfaction des engagements pris pour un retour rapide (mise à disposition d'infrastructures appropriées pour lui servir de siège, révision de l'Accord de Siège, contribution financière à hauteur de US \$ 6 millions aux charges de déménagement).

Résolution 7: Rotation de la présidence du Conseil

Conformément au principe de rotation régionale, l'Afrique de l'Est a été choisie comme région devant assurer la prochaine présidence du Conseil des ministres,

Le Conseil des ministres,

- Décide du choix de l'Ouganda pour assurer la présidence du Conseil des ministres.

Résolution 8: Afrique Centrale

Le Conseil des ministres,

- Se réjouit de la décision d’AfricaRice d’ouvrir un centre régional en Afrique centrale ;
- Recommande que le Président sortant et le Ministre du Congo mobilisent la CEMAC et la CEEAC pour aider à l’établissement d’un centre régional de recherche en Afrique centrale sur la base des critères définis par AfricaRice.

Résolution 9: Pôles de développement rizicole

Le Conseil des ministres,

- Souligne l’importance du réseau des pôles de développement rizicole pour assurer une plus grande efficacité et un impact accru de la recherche rizicole;
- Demande aux SNRA d’opérationnaliser les pôles à travers l’établissement des équipes d’Innovation en regroupant les partenaires de la recherche et du développement;
- Demande aux SNRA d’identifier une vision claire des résultats attendus par pôle d’ici cinq ans, de planifier et de démarrer les activités pour y arriver immédiatement.

Résolution 10: Renforcement de capacités

Le Conseil des ministres,

- Reconnaît les efforts faits par AfricaRice pour améliorer la capacité de la recherche et du développement rizicole en Afrique sub-saharienne;
- Recommande de prendre l’initiative dans l’encadrement des jeunes chercheurs et d’utiliser le centre de formation de Saint-Louis au Sénégal pour la formation de groupe et la formation individuelle en vue de combler les écarts en connaissance sur l’ensemble de la chaîne de valeur et procurer des opportunités d’emploi aux jeunes.

Résolution 11: Recrutement du Directeur général

Le Conseil des ministres,

À l’issue de son huis-clos relatif au processus de recrutement du Directeur général d’AfricaRice;

- Recommande:

- La transmission officielle de la vacance de poste aux Etats membres à travers les autorités légales (Ministre en charge d’AfricaRice dans les pays) et le réajustement en conséquence des délais de clôture des candidatures;
 - La révision de la composition du Comité de sélection pour le rétablissement de la parité entre représentants des Etats membres et Etats non membres et du retrait du Président du Conseil d’administration de la présidence du Comité de sélection;
 - La finalisation du processus de sélection du Directeur général par le Conseil d’administration et sa soumission au Conseil des ministres pour approbation en septembre 2014;
 - La prise effective de fonction du nouveau Directeur général à partir du 1 janvier 2015.
- Exhorte le Conseil d’administration et la Direction générale d’AfricaRice à préparer et soumettre à son approbation des textes d’application ou règlement intérieur dans lesquels seront précisés les rôles des différents organes de gouvernance (Direction générale, Conseil d’administration, Conseil des ministres).

Motion de félicitations à l’ancien Directeur général du Centre du riz pour l’Afrique (AfricaRice), au Directeur général intérimaire et son personnel

Considérant le travail remarquable fait par le Centre du riz pour l’Afrique (AfricaRice) et les résultats remarquables qui ont été enregistrés par le Centre, par exemple:

- Le bond historique d’environ 30% du rendement moyenne du riz en en Afrique sub-saharienne (ASS);
- L’augmentation de 8,4% dans le taux de croissance de la production de paddy en ASS;
- La mise en œuvre effective du Plan Stratégique d’AfricaRice;
- Une plus grande appropriation par ses pays membres à travers le paiement des cotisations dont le montant se chiffre aujourd’hui à plus de 10 fois celui des années antérieures;
- Le lancement d’une nouvelle génération de variétés de riz à très haut rendement appelée «ARICA»;
- La mise en place d’un réseau de pôles rizicoles sur l’ensemble du continent en vue d’un plus grand impact;

Constatant avec satisfaction le travail impressionnant accompli par l’ancien Directeur général, Dr Papa Abdoulaye Seck et du Directeur général intérimaire, Dr Adama Traoré, dans l’obtention des résultats importants qui ont contribué à accroître la bonne visibilité et la bonne renommée internationale du Centre et à assurer la forte mobilisation de ressources et l’accompagnement des bailleurs;

Le Conseil des ministres,

- Félicite l'ancien Directeur général, le Directeur général intérimaire et l'ensemble du personnel du Centre du riz pour l'Afrique.

Motion de remerciements à Son Excellence Monsieur le Président de la République du Tchad et au Peuple Tchadien

Le Conseil des ministres,

Vu l'importance des moyens et les facilités mises à la disposition des organisateurs par le Président de la République du Tchad, Son Excellence Monsieur Idriss Deby Itno, Chef de l'Etat, et par son gouvernement,

Vu la parfaite organisation du Conseil des ministres,

Exprime ses sincères remerciements à Son Excellence, Monsieur le Président de la République du Tchad, au gouvernement et au peuple tchadien pour l'accueil chaleureux et fraternel qui a été réservé à l'ensemble des participants.

Fait à Ndjamena, le 11 décembre 2013

Le Conseil des ministres

Signé:

Son Excellence Monsieur Moussa Mahamat Agré
Ministre de l'Agriculture et de l'Irrigation de la République du Tchad
Président du Conseil des ministres du Centre du riz pour l'Afrique, 2011-2013